



Programme suisse pour Erasmus+ / Swiss-European Mobility Programme Subventions appel à projets 2023

Document adapté de la version de référence du 17 janvier 2023 de Movetia

Les mobilités sont octroyées sur la base d'activités concrètes et subventionnées selon des forfaits prédéfinis pour le séjour, le voyage, l'organisation, etc. Il existe différentes bourses pour la mobilité à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale. Tous les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) européens sont attribués à l'État membre de l'UE auquel ils appartiennent, c'est-à-dire le Danemark (pour le Groenland), la France (par exemple, La Réunion), les Pays-Bas (par exemple, Aruba) ou comme le Royaume-Uni (par exemple, les îles Malouines).

- **Séjour (mobilité étudiante et du personnel)** : Ce forfait sert à couvrir les frais de subsistance à l'étranger tels que le logement, la nourriture, l'obtention de visas, etc. Pour la mobilité des étudiants, la subvention inclut également les frais de voyage.
- **Frais de voyage (mobilité du personnel uniquement)** : Le remboursement des frais de déplacement vise à contribuer aux coûts du voyage aller et retour entre le lieu de résidence et le lieu de réalisation de l'activité de mobilité. Les participant-e-s doivent en principe privilégier les transports en commun (train ou bus) par rapport à l'avion. Ils sont tenus de choisir l'option la moins chère à disposition pour le mode de transport retenu. Le décompte des frais se fait de manière forfaitaire selon la distance parcourue (un seul trajet).
- **Coûts pour les besoins spécifiques (mobilité étudiante et du personnel)** : En cas de participation de personnes handicapées, il est possible de faire valoir les frais qui y sont liés et qui sont liés à la mobilité, par exemple le transport spécial pour les personnes en fauteuil roulant. Le décompte final est établi sur la base des frais effectifs, conformément aux justificatifs.
- **Fonds pour l'organisation de la mobilité (OM)** : Le forfait par mobilité est une contribution versée à l'institution de formation suisse requérante pour couvrir les frais généraux du projet et les dépenses d'organisation telles que le matériel publicitaire, la dissémination, les contacts avec les institutions partenaires, les réunions d'information, etc. Les OM sont attribués par appel à projets pour le nombre total de mobilités réalisées et documentées.

Mobilité étudiante études et stage : outgoing et incoming

La durée des cours auprès de l'institution d'accueil (hors journées ou semaines d'introduction et périodes d'examens) détermine la somme allouée pour l'entier du séjour (le cumul de différents forfaits n'est pas possible).

- Durée d'au min. 60 jours à 3 mois : petit forfait, utilisé en règle générale pour les trimestres/terms
- Durée comprise entre 3 mois + 1 jour et 7 mois complets : forfait régulier (jusqu'ici « forfait semestriel »), utilisé en règle générale pour un semestre ou deux trimestres/terms
- Durée dès 7 mois + 1 jour, jusqu'au maximum 12 mois : forfait annuel, utilisé en règle générale pour 2 semestres ou 3 trimestres/terms





Outgoing

	Spécification	Montant par mobilité (CHF)
Catégorie de subvention et type de mobilité		
Séjour et voyage	Géographie	Durée
		Bourse pour le séjour et le voyage
Études	A l'échelle européenne ¹ : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ Forfait régulier ____ Forfait annuel ____
		1'430.- 2'000.- 3'900.-
	A l'échelle mondiale : Canada (Université du Québec à Trois Rivières et Université Laval)	Montants forfaitaires : Petit forfait _____ Forfait régulier ____ Forfait annuel ____
		1'750.- 2'500.- 5'000.-
Stages	A l'échelle européenne ¹⁴ : AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM	En fonction de la durée effective en jours. Calcul : _____
		440 ÷ 30 x jours + 100
	A l'échelle mondiale : Canada (Université du Québec à Trois Rivières et Université Laval)	En fonction de la durée effective en jours. Calcul : _____
		500 ÷ 30 x jours
Inclusion – Besoins spécifiques	Géographie	Coûts effectifs
	A l'échelle européenne et à l'échelle mondiale	Max. 12'000.-, après examen des justificatifs

¹ Un forfait de CHF 100 pour la mobilité éco-responsable est compris dans la subvention. Les étudiant-e-s qui n'utilisent pas un moyen de transport à faibles émissions de CO2 tel que le train, le bus pour la majeure partie de leur trajet aller et retour (au moins 50% du voyage total) reçoivent donc CHF 100 de moins.





Incoming

Catégorie de subvention et type de mobilité

Spécification

Montant par mobilité (CHF)

Séjour et voyage	Géographie	Durée	Bourse pour le séjour et le voyage
Études	A l'échelle européenne ² :	Montants forfaitaires :	
	DK, FI, GB, IS, IE, LI, LU,	Petit forfait _____	1'430.-
	NO, SE, incl. PTOM	Forfait régulier _____	2'000.-
		Forfait annuel _____	3'900.-
	A l'échelle européenne ¹⁵ :	Montants forfaitaires :	
	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE,	Petit forfait _____	1'640.-
	ES, FR, GR, HR, HU, IT, LT,	Forfait régulier _____	2'300.-
	LV, MK, MT, NL, PL, PT, RO,	Forfait annuel _____	4'500.-
	RS, SI, SK, TR, incl. PTOM		
	A l'échelle mondiale :	Montants forfaitaires :	
	Canada (Université du Québec à Trois Rivières et Université Laval)	Petit forfait _____	1'750.-
		Forfait régulier _____	2'500.-
	Forfait annuel _____	5'000.-	
Stages	A l'échelle européenne ¹⁵ :	En fonction de la durée effective en jours. Calcul : _____	440 ÷ 30 x jours + 100
	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM		
	A l'échelle mondiale :	En fonction de la durée effective en jours. Calcul : _____	500 ÷ 30 x jours
	Canada (Université du Québec à Trois Rivières et Université Laval)		
Inclusion – Besoins spécifiques	Géographie		Frais effectifs
	A l'échelle européenne et à l'échelle mondiale		Max. 12'000.-, après examen des justificatifs

² Un forfait de CHF 100 pour la mobilité éco-responsable est compris dans la subvention. Les étudiant-e-s qui n'utilisent pas un moyen de transport à faibles émissions de CO2 tel que le train, le bus pour la majeure partie de leur trajet aller et retour (au moins 50% du voyage total) reçoivent donc CHF 100 de moins.





Mobilité du personnel – enseignement et formation continue : Outgoing et Incoming

Catégorie de subvention et type de mobilité	Spécification	Montant par mobilité (CHF)	
Séjour	Géographie, selon les coûts de la vie	Durée (jours de voyage exclus)	
		1 – 14 jours	15 – 60 jours
Enseignement et formation continue	A l'échelle européenne :	170.- par jour	80.- par jour
	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM		
Voyage	Géographie, selon la distance	Subvention pour le voyage	
Enseignement et formation continue	A l'échelle européenne :	forfait en fonction du calculateur de distance	
	AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, TR, incl. PTOM		
Inclusion – Besoins spécifiques	Géographie	Frais effectifs	
	A l'échelle européenne	Max. CHF 12'000, après examen des justificatifs	

Calculateur de distance

Le montant calculé par le calculateur de distance sur la base du voyage aller simple (du lieu de départ au lieu d'arrivée) en kilomètres tel détermine le montant accordé pour l'ensemble du voyage.

Calculateur : https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr





Distance	Subvention pour le voyage (CHF)
Entre 0 et 99 km	30.-
Entre 100 et 499 km	325.- ³
Entre 500 et 1'999 km	440.- ¹⁶
Entre 2'000 et 2'999 km	550.- ¹⁶
Entre 3'000 et 3'999 km	655.-
Entre 4'000 et 7'999 km	1'015.-
8'000 km et plus	1'300.-

Fonds pour l'organisation de la mobilité : Outgoing et Incoming

Catégorie de subvention	Spécification	Montant par mobilité (CHF)	
		1 ^{ère} – 50 ^e	à partir de la 51 ^e
Organisation	outgoing	480.-	170.-
	incoming	210.-	50.-

³ Un forfait de CHF 100 pour la mobilité éco-responsable est compris dans la subvention. Les personnes qui n'utilisent pas un moyen de transport à faibles émissions de CO2 tel que le train, le bus pour la majeure partie de leur trajet aller et retour (au moins 50% du voyage total) reçoivent donc CHF 100 de moins.

